



Flash éco #4

Afrique centrale

12 novembre 2020

Lettre d'information du Service économique régional pour l'Afrique centrale
Ambassade de France au Cameroun – Direction générale du Trésor

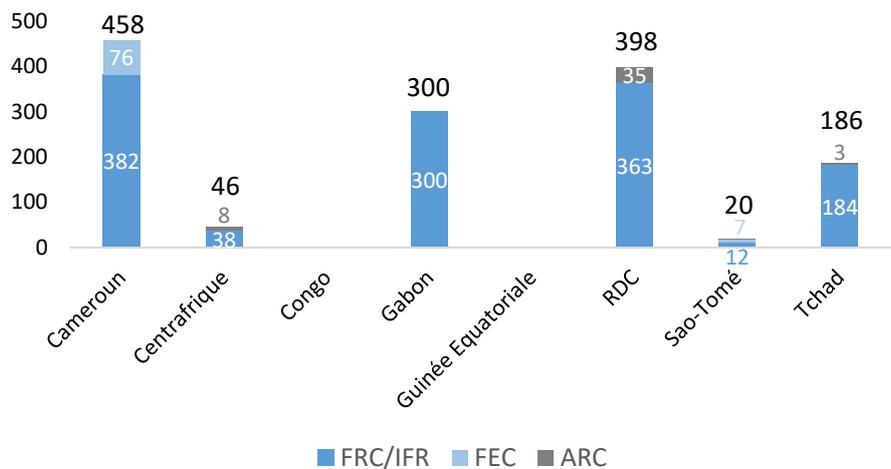
LE CHIFFRE DU MOIS

1,4 MD USD

Le Fonds Monétaire International a financé l'Afrique centrale à hauteur de 1,4 Md USD depuis le début de l'année 2020, dont 1,3 Md USD en facilité rapide de crédit (FRC) pour faire face aux répercussions de la pandémie de coronavirus.

Graphique. Financements accordés par le FMI à l'Afrique Centrale en 2020 (en M USD)

FEC : Facilité élargie de crédit
FRC : Facilité rapide de crédit
IFR : Instrument de financement rapide
ARC : fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes



Source : FMI

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Le FMI approuve un deuxième décaissement d'urgence en faveur du Cameroun et devrait entamer des discussions pour la conclusion de programmes triennaux avec les pays éligibles de la CEMAC

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le 21 octobre dernier, un deuxième décaissement au bénéfice de l'Etat du Cameroun, d'un montant de 156 M USD, soit environ 86 Mds FCFA. Ce décaissement effectué au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) porte ainsi à 211,3 Mds FCFA (382 M USD), l'enveloppe mise à disposition par l'institution, afin d'aider le Cameroun dans le contexte de la crise sanitaire mondiale. Selon l'institution financière, les besoins urgents liés à la pandémie se seraient accrus, conduisant à une révision à la hausse de l'estimation initiale du déficit de financement. Par ailleurs, les programmes triennaux 2017-2020 ayant expiré au Cameroun, au Gabon et au Tchad, des négociations pour

la conclusion de nouveaux programmes devraient intervenir pour certains avant la fin d'année, et pour d'autres au premier trimestre 2021. Pour la [Centrafrique](#), les premières revues de son programme conclu fin 2019 devrait intervenir avant la fin d'année.

Les pays d'Afrique Centrale bénéficieront de six mois supplémentaires de moratoire sur le service de la dette à l'initiative des pays membres du G20

Les ministres des finances et gouverneurs des banques centrales des pays du G20 ont prolongé de six mois, jusqu'au 30 juin 2021, le moratoire sur la dette des pays les plus pauvres durement affectés par la pandémie de Covid-19. Les montants correspondants ne sont pas encore rendus publics.

Le capital social de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit multiplié par quatre

La Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC), filiale du groupe marocain Banque centrale populaire (BCP) depuis 2019, a annoncé le 22 octobre 2020 l'augmentation de son capital social, passant de 12 Mds FCFA à 49 Mds FCFA. En 2019, la BICEC était la banque ayant accordé le plus gros volume de crédits à l'économie camerounaise, avec un montant total de nouveaux prêts de 1 578 Mds FCFA, soit 34,3 % de l'offre globale des banques sur la même période.

ACTUALITÉ DES ENTREPRISES FRANÇAISES

Le groupement français Sogea-Satom/Razel bien placé pour réaliser la deuxième phase de l'autoroute Yaoundé-Douala

Selon un communiqué du ministre camerounais des Travaux publics publié le 5 octobre 2020, le groupement Sogea-Satom/Razel a été présélectionné dans le cadre de l'appel public à manifestation d'intérêt en vue de la réalisation, en mode partenariat public-privé, des travaux de la phase 2 de l'autoroute Yaoundé-Douala. Le consortium français est ressorti en tête devant le groupe portugais Mota Engil Engenharia Contrucao Africa et le groupement chinois Sinohydro-PCRB-SDHS. Pour la suite, ces candidats sont invités à présenter leur offre détaillée pour la réalisation du projet. La signature du contrat de partenariat est prévue pour mars 2021 et la durée des travaux est estimée à quatre années.

Bolloré Transport & Logistics décroche le contrat pour la gestion des cargaisons du PAM dans le Golfe de Guinée

Au terme d'un appel d'offres, le Programme alimentaire mondial (PAM) vient de confier à la filiale camerounaise du logisticien français Bolloré Transport & Logistics, le contrat pour la gestion des opérations de dédouanement, manutention, entreposage et livraison de ses cargaisons dans le golfe de Guinée. D'après la société, ce contrat couvre les cargaisons à destination du [Cameroun](#), du [Tchad](#), de la [République centrafricaine](#), du [Congo](#) et du [Nigeria](#), où le PAM alimente plusieurs centaines de milliers de réfugiés fuyant les crises socio-politiques de leur pays.

Perenco renforce sa position au Gabon et au Cameroun

La société franco-britannique Perenco, premier producteur de pétrole au Gabon, a signé un accord avec le gouvernement pour la production de gaz liquéfié, produit destiné aux ménages. Perenco concentrait jusqu'alors sa commercialisation de gaz naturel sur l'alimentation des centrales électriques locales. Au [Cameroun](#), Perenco, en partenariat avec la Société Nationale d'Hydrocarbures, a mis en route une nouvelle plateforme gazière au large de Kribi. Elle

contribuera au maintien du plateau de production de gaz nécessaire à l’approvisionnement de l’usine flottante Hilli Episeyo, produisant du gaz naturel liquéfié.

FOCUS SECTORIEL

Le secteur du tourisme, affaibli par des problèmes structurels, est fortement atteint par la crise sanitaire

Le tourisme demeure sous-exploité par les pays d’Afrique Centrale, en dépit du potentiel estimé pour les économies nationales. En effet, si le continent africain accueille 5% des flux touristiques mondiaux, la zone d’Afrique Centrale reste à l’écart, et ne représente que 5% des flux touristiques sur le continent africain.

La part du tourisme dans le PIB des pays de la zone est en moyenne de 4% (en excluant Sao-Tomé et Principe, dans lequel le tourisme représente 24% du PIB). Cette part s’est progressivement érodée du fait notamment de la dégradation de la situation sécuritaire régionale : le Tchad, la Centrafrique, la République Démocratique du Congo ainsi que le Nord, la région Nord-Ouest Sud-Ouest et l’Est du Cameroun sont des territoires déconseillés au déplacement sauf pour raisons impératives (par ailleurs, la comptabilisation d’activités touristiques sur ces territoires est biaisée par l’utilisation de visas touristiques pour motif humanitaire). De plus, la politique des visas touristiques est relativement rigide dans certains pays de la zone, en raison du principe de réciprocité et de crainte de mouvements migratoires incontrôlés. Quelques avancées ont été observées en matière d’intégration régionale avec davantage de libertés dans la circulation des personnes, mais la politique d’investissement dans le secteur reste néanmoins peu incitative, au regard du contexte actuel.

La crise de la Covid a ajouté aux difficultés du secteur, d’abord par l’arrêt brutal des flux aériens, ensuite par la baisse des transports domestiques dans la zone au premier semestre, les confinements ou couvre-feu dans certains pays. Ceci a provoqué une baisse brutale des revenus des acteurs du secteur, mettant en péril leurs activités. En conséquence, une baisse des arrivées touristiques de 58 à 78% est prévue pour l’année 2020 par rapport à 2018 où elles atteignaient 1,8 M sur l’ensemble Cameroun - Gabon - République du Congo. La perte de recettes estimée serait de 100 à 200 M EUR sur la zone considérée.

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

- **La Lettre d’Afrique centrale n°19 :**

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/10/30/la-lettre-d-afrique-centrale-n-19>

Retrouvez le Service économique régional pour l’Afrique centrale sur Twitter et LinkedIn



Clause de non-responsabilité

Le service économique s’efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l’utilisation et de l’interprétation de l’information contenue dans cette publication.